

- C I R C U L A I R E - mars 1963.

AUX SECTIONS.

Chers camarades:

L'A.I.T. doit célébrer cette année son Congrès ordinaire.

Afin de pouvoir faire avancer les travaux indispensables s'y rapportant, nous envoyons cette circulaire en demandant à toutes les Sections de procéder, en consultant à leurs affiliés, de manière à nous communiquer les suggestions qu'elles désirent présenter en vue de l'Ordre du jour du XII Congrès.

Le date limite pour l'envoi des suggestions, sera le 30 avril.

En ce qui concerne le développement général de l'A.I.T., nous vous prions de tenir compte de ce qui a été exposé dans la circulaire d'août 1962. Depuis cette date, il n'y a pas eu de changement sensible dans la situation de l'INTERNATIONALE ni de ses Sections.

Dans cette circulaire d'août, nous sollicitons une contribution directe des Sections à l'étude de quelques points présentés au cours de le XIème Congrès, dont celui-ci avait décidé d'ajourner l'examen. Jusqu'à présent nous n'avons reçu aucun texte portant sur les points qui furent soumis à leur avis. Nous pensons que les Sections auront peut-être préféré attendre l'occasion de nous les faire parvenir lorsque nous les demanderions, comme le faisons maintenant des suggestions pour le prochain Congrès.

Nous prions les Sections, d'accompagner leurs nouvelles suggestions, au tant qu'elles le pourront, d'éclaircissements précis et concrets. Ceci permettra, lorsqu'elles seront étudiées par les autres Sections, une meilleure compréhension.

Nous espérons que, dès maintenant, les camarades affiliés à notre Internationale et toutes et chacune des Sections, en prêtant un concours direct, appréciable et diligent au travail préparatoire, s'intéresseront au succès du XIIème Congrès de l'A.I.T.

Dans l'attente de vos nouvelles, recevez, chers camarades, nos fraternels saluts syndicalistes révolutionnaires.
-naires.

Pour le Secrétariat de l'AIT.
Le secrétaire général

Germinal Esqueras.

